



FO Sections Axa en France

L'information différemment

Septembre 2021

Paris le 24 septembre 2021

À l'attention de Thomas BUBERL
Directeur Général AXA
25 avenue Matignon
75008 Paris

Monsieur le Directeur Général,

Le 20 novembre dernier, notre organisation syndicale a pris l'initiative de vous interpeller sur un sujet central, celui de la reconnaissance salariale.

Sans vous rappeler par le menu les termes de notre dernière correspondance, nous mettons l'accent sur la nécessité de reconnaître par des mesures salariales, en écho à vos propos lors d'un comité européen de 2020, l'engagement sans faille de l'ensemble du personnel.

Si les remerciements ont-été florès, la matérialisation pécuniaire a quant à elle été renvoyée à notre grande surprise, pour faire court, aux négociations salariales. Pour être tout à fait précis, votre propos a été le suivant : « *je suis confiant que les mécanismes habituels de reconnaissance et de rémunération existant dans nos entités sont adaptés pour prendre en compte et reconnaître cet engagement.* »

Le Hic, Monsieur le Directeur Général, parce qu'il y a un Hic, c'est que les salariés n'ont pas eu la joie de mesurer l'efficacité des mécanismes habituels de rétribution auxquels vous faisiez référence.

Comme **FO** aime à être factuelle, il nous semble utile de porter à votre connaissance les résultats de ces mécanismes pourtant annoncés adaptés à la reconnaissance des efforts fournis. La situation sur Axa France, qui porte une partie considérable du résultat du groupe, sert, vous le verrez Monsieur le Directeur Général, de révélateur à l'incurie du moment, avec **plus de 70 % des salariés sans aucune augmentation individuelle.**

C'est, Monsieur BUBERL, le résultat le plus accablant de toute l'histoire d'Axa France. Comparé au nombre de bénéficiaires de l'exercice 2019, pour vous donner un point de référence, c'est 1 000 bénéficiaires de moins et ce n'est pas le nombre de bénéficiaires de primes, lui aussi famélique, qui vient corriger l'anomalie.

À cela s'ajoutent les 25 millions d'€ dont sont privés, chaque année, les salariés d'Axa France au titre de l'accord d'intéressement qui, par un mécanisme ahurissant, déduit plutôt que d'ajouter. La presse serait sans doute sidérée de voir comment la richesse au niveau du groupe est répartie.

Quoi qu'il en soit, l'urgence du moment, Monsieur le Directeur Général, consiste à corriger dans les plus brefs délais ces anomalies et ce pour quatre raisons. La première repose sur votre

engagement, la seconde sur les résultats du Groupe, la troisième parce que l'inflation génère, depuis plusieurs mois maintenant, une perte du pouvoir d'achat considérable et enfin, la quatrième, probablement la plus importante avec la première, **parce que le personnel surtout le mérite.**

Et ce ne sont pas les deux jours de congés « offerts » par le groupe, certes appréciés, qui sont de nature à répondre aux attentes principales du personnel.

Pour ces raisons, nous vous demandons, Monsieur le Directeur Général, de dégager des budgets suffisants pour que l'engagement du personnel, tant de fois cité, soit concrètement récompensé.

Monsieur BUBERL, vous avez pu constater que notre organisation syndicale, qui privilégie le dialogue, a été patiente. Elle a attendu les bilans des mesures individuelles pour vérifier si l'engagement pris serait tenu. Les résultats sont désormais connus de tous, ils sont implacables.

Comme pour toute chose, il y a un temps pour tout. Celui de la reconnaissance effective doit désormais s'ouvrir, il ne peut se soustraire au temps qui passe ou aux impasses, ou à un laconique renvoi aux prochaines négociations salariales.

C'est donc en toute confiance que nous attendons de votre part, mais aussi de la part de Monsieur COHEN, les mesures tant attendues qui permettront aux salariés d'Axa en général et d'Axa France en particulier, de s'assurer que la reconnaissance et la parole donnée sont bien des vertus cardinales auxquelles on peut encore croire en nos murs.

Nous vous remercions par avance de l'intérêt que vous saurez nécessairement porter à notre correspondance.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions, Monsieur le Directeur Général, de recevoir nos salutations les meilleures.

Pour **FO**

Catherine LUTECETTE-BLANC & Philippe GENSSE

